

BAGQYI Joseph
Chef de Bureau Formation
au Ministère de la Jeunesse
et des Sports
B.P.1044 KIGALI

Kigali, le 16 novembre 1981

URGENT

OBJET: Mission Officielle
au Rwanda du Docteur
Guy VIENNE.

Monsieur le Ministre de la
Santé Publique
K I G A L I
S/c de et C.P.I. à Monsieur le
Ministre de la Jeunesse et des Sports
K I G A L I

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que du 12 octobre au 2 novembre 1981 j'ai fait partie de la délégation rwandaise qui a participé au 7e Congrès de l'Union de la Jeunesse Travailleuse Socialiste de Corée à Pyongyang.

En marge de ma mission, j'ai profité de mon transit en France du 31 octobre au 1er novembre 1981 pour contacter le Docteur Guy VIENNE et d'autres Rotariens comme Messieurs Pierre VARLEZ et Jean QUEMENEUR, afin de les intéresser davantage sur les problèmes de mon pays.

Le Docteur Guy VIENNE qui est Président de la Commission d'Intérêt Public Mondial et qui a séjourné au Rwanda en juillet de cette année, a pu engager des entretiens fructueux avec votre Secrétaire Général et certains projets intéressant votre Département ont été passés en revue.

Etant donné que je l'avais invité pour le 13 juillet 1981, date de l'inauguration du Centre Nutritionnel de KEBERO, financé par les Rotariens français sous son impulsion, il a profité de notre rencontre pour m'informer d'un certain nombre d'autres réalisations possibles au Rwanda.

Je tiens à vous signaler que le Docteur Guy VIENNE est un Ami de longue date du RWANDA et depuis qu'il a foulé le sol rwandais en décembre 1972, sous mon initiative, il a fait de son mieux pour inciter d'autres Rotariens à visiter mon pays et à s'engager dans des actions de développement.

Les premiers fruits se retrouvent dans les dépliants ci-annexés:

Il s'agit de la construction et de l'équipement d'un Centre de Formation de la Jeunesse et d'un Centre Nutritionnel à KEBERO en Commune NTONGWE. Actuellement d'autres bâtiments sont en construction plus une citerne de 20m³ d'eau en achèvement. Le Docteur VIENNE voudrait faire de KEBERO un vrai Centre de Développement Socio-Sanitaire. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Ministère des Affaires Sociales et du Développement Communautaire soutiennent activement l'action entreprise. Le concours de votre Département est également indispensable pour finaliser le projet n°1 "Centre de KEBERO" en cours d'exécution.

Pour le projet n°2 "Organisation de l'Odontologie au Rwanda", c'est une opération possible car d'après le Docteur Guy VIENNE, des associations professionnelles des chirurgiens dentistes sont prêtes à apporter une aide d'ensemble et le Ministère Français de la Coopération est d'accord pour apporter aussi son appui.

Pour le projet n°3 "Aide médicale sur place dans les zones rurales", je trouve qu'il y aurait lieu de le retenir surtout que de nombreux organismes gouvernementaux et privés s'intéressent à ce genre de travail et disposent des crédits ad hoc.

Vous avez constaté, Monsieur le Ministre, que l'annexe du projet n°2 donne un schéma des actions à court, moyen et long termes.

Par lettre du 9 novembre 1981, le Docteur Guy VIENNE vous indique les résultats positifs de toutes ses démarches.

Etant donné que le Ministère Français de la Coopération est favorable pour l'envoyer officiellement au RWANDA au début de l'année prochaine, en vue de mettre au point avec vous un document devant régir les engagements de chaque partie, je vous saurais gré de bien vouloir lui répondre positivement. Nous avons tout à gagner. La mission officielle du Docteur Guy VIENNE permettrait à la partie rwandaise de lui soumettre plusieurs projets.

- 3 -
D'après mon Ami le Docteur VIENNE, la réponse devrait lui parvenir avant la fin de ce mois de novembre 1981, car il faudrait manifester rapidement l'intérêt à cette mission.

De plus, il semble que deux mois d'avance sont nécessaires pour préparer soigneusement le départ en mission officielle.

J'aimerais vous rappeler que le Docteur Guy VIENNE a déjà offert gratuitement au Directeur de l'ORTPN une série de 13 films réalisés au RWANDA et ce en janvier 1980 en présence de notre Chef de l'Etat, Son Excellence le Général-Major HABYARIMANA Juvénal et de nombreuses personnalités.

Des projections des films publicitaires sur le Rwanda ont été réalisées à la télévision française à Noël 1980 et à la Bonne Année 1981 et un livre intitulé "AKAGERA" est sorti récemment.

La vente de ce livre permettra le financement des micro-réalisations.

Vous comprenez très bien, Monsieur le Ministre, que le RWANDA peut compter sur la générosité et le dévouement du Docteur Guy VIENNE et de ses Collègues Rotariens.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments très dévoués.

BAGOYI Joseph

Promoteur du Centre de KEBERO
et Chef de Bureau Formation.-

C.P.I. à:

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

K I G A L I

- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération

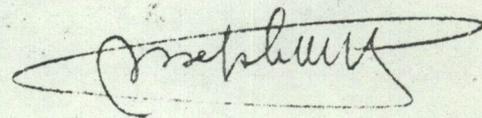
K I G A L I

- Monsieur le Ministre de l'Intérieur

K I G A L I

- Monsieur le Préfet de Préfecture

G I T A R A M A



BAGOYI Joseph
Chef de Bureau Formation
au MJJEUNESPORTS
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 20 décembre 1982

Objet : Demande de congé pour
les exercices 1981 et
1982.

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et des Sports

KIGALI

S/c de Monsieur le Directeur Général
de la Jeunesse

KIGALI

S/c de Monsieur le Directeur de l'Encadre-
ment et Formation

KIGALI

d'avance pour la 1ère tranche.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de solliciter auprès de votre
haute bienveillance mon congé statutaire, soit 20 jours pour l'exercice 1981 et
30 jours pour l'exercice 1982.

En effet, j'avais d'abord reçu 24 jours de
congé, reliquat de l'exercice 1981, mais il a fallu me contenter de 4 jours
seulement pour accompagner le Docteur PERON rien qu'au Centre de Formation de
KEBERO. J'ai dû l'interrompre pour me consacrer à l'élaboration du budget ordi-
naire 1983 de la Direction Générale de la Jeunesse.
Vous savez que tous les autres cadres de notre Service avaient été mobilisés
pour l'organisation des colloques régionaux de la Jeunesse.

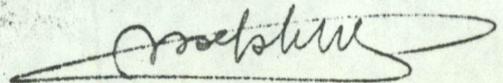
Etant donné qu'il est impérieux de partici-
per à la rédaction du rapport annuel 1982, je vous proposerais de prendre mon
congé selon le calendrier suivant :

1ère tranche de 20 jours : du 12 au 31 janvier 1982
2ème tranche de 15 jours : du 17 au 31 mars 1982
3ème tranche de 15 jours : du 2 au 16 mai 1982.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de ma très haute considération.

BAGOYI Joseph

Chef de Bureau Formation



BAGOYI Jos

Kavumu, le 27 Décembre 1982

Superviseur Cycle
c/o MURAMBI
KIGALI.

URGENT.

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et des Sports
K I G A L I . -

A traiter par DE
Date d'entrée 24
1^{er} Classement C

F
[Signature]

Objet : Clôture du cycle 99

5/1/83

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de rappeler à votre aimable attention votre décision de disposer des résultats du cycle 99 avant quiconque,, communiquée hier à 14h15' à Monsieur MBABAJENDE Innocent, Directeur, lors de votre court arrêt près du Centre de Kavumu et ce à ma présence.

J'aimerais vous signaler, Monsieur le Ministre, que Monsieur Robert DESSY, Directeur Administratif du Centre Rwandais de Formation de Cadres en poste à Nyabisindu m'a signifié ce matin, que les résultats des stagiaires devaient parvenir au Préfet des Etudes, Monsieur MINANI Antoine dans les plus brefs délais. Je lui ai notifié que vous les aviez réclamés pour consultation mais qu'ils parviendraient ensuite au Centre de Murambi.

Etant donné que vous êtes déjà informé que la clôture du cycle 99 a été fixée au 31 Décembre 1982 à 10h00' du matin, il conviendrait que le Centre de Murambi puisse avoir les résultats en temps opportun si possible le 30 Décembre 1982 dans la matinée pour lui permettre d'établir des certificats de fin de formation.

Je saisis aussi cette occasion pour vous dire que c'est le Centre de Murambi qui proclame les résultats et organise la réception de circonstance.

Etant donné que je suis de retour à Kigali le 29 Décembre 1982, je reste à votre disposition pour d'autres éclaircissements éventuels.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma plus haute considération.

BAGOYI Joseph

Superviseur du Cycle 99.-

[Signature]

Superviseur du Cycle 99

C/o Ministère de la Jeunesse

et des Sports

K I G A L I .

URGENT

Objet: Résultats non communiqués
à la direction du Centre
de Formation de la Jeunesse
de KAVUMU - NYABISINDU.

Messieurs les Professeurs
 - KANYARUSHOKI Claver
 - KURAZIKUBONE Joseph
K I G A L I .

Messieurs les Professeurs,

J'ai l'honneur de rappeler à votre bonne attention que vous êtes les seuls à n'avoir pas communiqué les résultats d'examen au Directeur du Centre de KAVUMU. Les Professeurs REKERAHO Anastase et NIYOKINDI Agnès, programmés bien après vous, viennent de transmettre au Directeur, les résultats des Stagiaires.

Vous n'êtes pas sans savoir que chaque stagiaire a le droit de connaître ses résultats et de disposer de sa copie pour relayer les erreurs éventuelles commises par le professeur notamment dans l'addition des points. L'erreur est humaine, dit-on. De telles anomalies ont été enregistrées par les stagiaires pour certaines copies et furent corrigées par les Professeurs concernés.

Vous avez eu suffisamment le temps nécessaire pour communiquer au Directeur du Centre de Kavumu les résultats des Stagiaires mais j'ignore les raisons qui vous ont poussé à garder le silence total.

Vous savez que le cycle 99 doit être clôturé le 31 Décembre 1982 à 10H00' du matin et le Centre de Murambi doit centraliser tous les résultats à temps et préparer les certificats. C'est aussi le centre de Murambi qui proclame les résultats et les certificats sont transmis aux Ministères concernés pour légalisation des signatures. Tout stagiaire qui a obtenu 50 % des points a le droit de solliciter un emploi dans le secteur qui l'intéresse car il ne signe aucun contrat qui le lie à l'administration avant sa formation.

Je constate que ce retard de remise des points au Centre de Kavumu risque de compliquer ma tâche de Superviseur du Cycle 99.

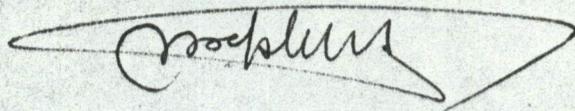
J'ai tenu à ce que le cycle 99, comme tous les autres cycles d'ailleurs dont j'étais chargé, se termine dans de bonnes conditions et que tous les cours soient assurés comme prévus malgré les difficultés de toute nature.

.../.....

Qu'il me soit permis de vous signaler que si les résultats de vos cours dispensés au Cycle 99 ne parviennent pas avant le 30/12/82 à KAVUMU ou à MURAMBI, la proclamation des résultats finaux risquerait d'être perturbée.

Veillez agréer, Messieurs les Professeurs, l'assurance de ma franche collaboration.

BAGOYI Joseph
Chef de Bureau Formation
et Superviseur du Cycle 99



C.P.I.à:

- Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et des Sports
K I G A L I .
- Monsieur le Ministre de la Fonction
Publique et de l'Emploi
K I G A L I .
- Monsieur le Directeur du Centre Rwandais
de Formation de cadres à Murambi
G I T A R A M A .
- Monsieur le Directeur du Centre de Formation
de la Jeunesse de Kavumu-Myabisindu
B U T A R E .

1. Que savez-vous de l'invention du Basket-Ball?
Que savez-vous de son évolution? (2 Points)
2. Que savez-vous de la vision périphérique en BB?
Décrivez l'attitude prédisposante à la meilleure réalisation d'un bon technicien. (2 Points)
3. Nous savons que le dribble est déconseillé et la passe recommandée. Donnez quelques exemples où les techniques échappent respectivement ces affirmations. (2 points)
4. Le tir (arrêté) est constitué par deux phases. Citez-les et décrivez-les. (4 Points)
5. Quelle est la différence entre une violation et une faute?
Citez 5 exemples de violation et leurs sanctions. (12 Points)
Citez toutes les fautes apprises et leurs sanctions respectives.
6. Donnez trois exemples différents de retour en zone et énoncez la sanction encourue. (2 Points)
7. En quoi consiste le droit d'option?
Dans quel cas il n'y a pas de droit d'option? (2 Points)
8. Commentez le passage en force et l'obstruction. (4 Points)

Par *Twagirayezu Emmanuel*
Secrétaire d'Administration
au MISEUNESPORTS

06/05/1982

Emmanuel

Twagiyere Emmanuel
Basket-ball

Cycle 99 - Ministère de la Jeunesse et des Sports - KAVUMU (NYABISINDU).

	Interne du 27/04/82 sur 8	Interne du 28/04/82 sur 12	TOTAL sur 20	EXAMEN sur 20	Total
1. AYIRWANDA Laurent	7,5	7,5	15	23	38
2. BAKINIYE Ildephonse	7,25	6,5	13,75	16,5	30,25 30,25
3. BAZARAMBA François	7,75	9,5	17,25	15,5	32,75
4. BAZATSINDA Emmanuel	7,25	7	14,25	18,5	31,75
5. BYILINGIRO Alfred	5,75	9	14,75	22,5	37,25
6. GENDANEZA Eraste	4	6	10	11,5	21,5
7. HABIMANA Marcel	6,5	11	17,5	22,5	40
8. HISHAMUNDA Charles	7,75	10,5	18,25	22	40,25
9. KALISA Alphonse	7	8	15	23	38
10. KALISA Hussein	6,75	8,5	15,25	21	36,25
11. KAMANDA Charles	4,75	8	12,75	21	33,75
12. KARANGWA Callixte	6,25	9	15,25	20	35,25
13. KAYIRANGA Jean Damascène	5,5	8,5	14	/	
14. MUJAWIMANA Peruth	5	8,5	13,5	21	34,5
15. MUKABANANA Angéline	7	8	15	/	
16. MUKANGILIYE Agnès				/	
17. MUNKULIZEHAMWE Célestin	7,75	8	15,75	16,5	32,25
18. MUSONERA Evariste	6,75	10,5	17,25	19,5	36,75
19. MUTIJANA Thaddée	6,5	10	16,5	20	36,5
20. NAHIMANA Dieudonné	6,5	7	13,5	19,5	33
21. NDUWUMWE Michel	5,5	7,5	13	16	29
22. NIYIGABA Sylvain	7,25	10	17,25	18,5	35,75
23. NKERAGUTABARA Juvénal	6	7	13	23	36
24. NKEZABAHIZI Jean Népom.	8	10,5	18,5	24,5	43
25. NKUBITO Pie	7	10,5	17,5	16,5	34
26. NTAMFURAYISHYALI Jean	5,75	6,5	12,25	22	34,25
27. NTIBAHANANA Rukondo	3,75	8	11,75	17	28,75
28. NYABAGWENE Silas	6,75	9	15,75	23,5	39,25
29. NYIRAMAJORD Espérance	7,5	7	14,5	18	32,5
30. NYIRASHYAKA Stéphanie	7,5	11	18,5	23	41,5
31. RULIHOSE Ferdinand	6,75	10	16,75	25	41,75
32. RURANGWA Alexis	6,25	8	14,25	20,5	34,75
33. RUTAGENGWA Isaïe	4,25	3,75	8	18	26
34. RWABONANA David	6,75	9	15,75	24	39,75
35. RWAMIHETO Célestin	3,75	9,5	13,25	18,5	31,75
36. SAMVURA Célestin	6,75	8,5	15,25	16	31,25
37. SELINDA Jean Damascène	6,25	8	14,25	19,5	33,75
38. TWAHIRWA Védaste	6,25	11	17,25	18,5	35,75
39. UTAMULIZA Marie-Denise	7	11	18	/	
40. UZABAKILIHO Valens	5,25	8,5	13,75	18,5	42,25

- ① Le tracé du terrain et dimensions
- ② A quelle hauteur l'anneau se place-t-il ?
- ③ ^{Quel est} Rôle de l'entraîneur ?
- ④ Comment commence la partie ?
- ⑤ Quelle intervention les défenseurs peuvent-ils faire pour que le panier compte ou si le ballon n'est pas entre les mains du panier ?
- ⑥ ~~Qd est-ce que le ballon est vivant ?~~
~~Qd est-ce que le ballon est au feu ?~~
Établissez une relation entre le déclenchement du chrono et la reprise du temps de jeu.
- ⑦ De quoi dépend le rebond en zone
- ⑧ ~~Énumérez les fautes déjà apprises et énoncé~~
les sanctions
Diff. entre F.P. et F.I. en matière de sanction.
- ⑨ F.T. → entraîneur → sanctions → exemple
 ↓ joueur → sanctions → exemple